

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎: 01 57 53 29 21
cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Juillet 2019

Coup de chaleur sur la Douane

L'été est installé, et nous venons de subir une première canicule climatique. Mais pendant que chacun prépare ses maillots de bain, il pourrait bien se tramer des coups bas assez chauds sur notre pauvre maison Douane, comme si elle n'avait pas été déjà suffisamment malmenée ces dernières années.

A l'étude, en ce moment même, **les conséquences du projet de loi portant réforme de la Fonction Publique sur le fonctionnement des CAP**. Il ne se trame rien de bon, autant le dire clairement, et les agents pâtiront inévitablement de l'affaiblissement programmé du pouvoir des syndicats dans les actes de gestion RH. Préparez-vous à cuire sur le gril de l'arbitraire. Le projet sera visionné une dernière fois à l'Assemblée nationale le 17 juillet et au Sénat le 24, tandis que vous sommeillerez à la plage avec insouciance.



Le **recours accru aux contractuels**, prévu dans le projet de loi, vient de trouver déjà une déclinaison en Douane avec le recrutement tout récent par contrat, hors toute règle ou toute information des instances paritaires, de trois officiers navals à la DNGCD. L'intersyndicale s'est émue de cette entorse à nos pratiques ordinaires, lésant des marins douaniers qui auraient bien volontiers bénéficié d'une promotion. Notre protestation écrite à ce sujet n'est malheureusement peut-être que le prélude d'une longue série.

Mais ce n'est pas tout : le plan de modernisation de notre ministère, qui se concocte actuellement dans les couloirs feutrés de Bercy, ne prévoirait rien moins que **le transfert d'une grande majorité de nos missions fiscales à la DGFIP**, dans une visée de « simplification », « unification » et autres termes ronflants aboutissant inéluctablement à des réductions d'emplois. La perte des missions fiscales au profit d'une « agence unique de recouvrement » confiée à la DGFIP reviendrait à un dépeçage réglé de la Douane, à la fermeture d'un nombre incalculable de services, à la disparition d'un grand nombre d'emplois et à la fin de notre autonomie.

Enfin, côté Surveillance, une rumeur de plus en plus insistante évoque **la perte de la mission Sûreté**. Certes, cela fait longtemps qu'on entend cette petite musique, mais le dernier mouvement social douanier ayant par sa virulence laissé un arrière-goût amer à nos dirigeants, et pour éviter tout risque de récurrence, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la balance décisionnaire finisse un jour – prochain - par pencher du mauvais côté, permettant par la même occasion de consommer encore des emplois sous le chalumeau des économies budgétaires. En même temps, on était prévenu.

Que restera-t-il de la Douane quand tout ce vent brûlant sera passé ? Des cendres fumantes ? Une fiche ministérielle destinée aux chefs de service sur les mesures d'urgence à prendre en situation de canicule décrit ainsi les symptômes du coup de chaleur : **importante faiblesse, désorientation, propos incohérents, pertes d'équilibre, malaises, vertiges et étourdissements**. C'est une canicule administrative historique qui risque de s'abattre sur la Douane, et les premiers signes en sont déjà présents. Hydratez-vous bien cet été, vous en aurez besoin.

CFTC-Douanes : sur un autre ton.